



**Chut.... Surtout pas de vagues !!!!!**

**Dans le désert de l'Ouest, c'est la loi du silence qui règne**

**A l'UEMO Nice Ouest : « Circulez, il n'y a plus rien à voir !!!!! »**

- Pas de psychologue, pas d'assistante sociale, pas d'adjoint administratif
- Depuis juin 2023, une MJIE pour un enfant de retour de zone irako-syrienne exercée sans assistante sociale et sans psychologue en toute illégalité (Cf. Circulaire du 24 mars 2017 relative aux dispositions en assistance éducative de la loi n° 2017-258 du 28 février 2017 et au suivi des mineurs de retour de zone irako-syrienne)

**Malgré les nombreuses alertes, seul l'écho des inquiétudes des professionnels résonne**

- Pire, la DT des Alpes-Maritimes dissimule l'ampleur des difficultés aux magistrats, laissant penser que cette mesure s'exerce dans des conditions optimales : la DIR Sud-Est et la Centrale sont-elles seulement informées ?????
- Naturellement, cette même DT ne s'inquiète pas plus de l'ensemble des accompagnements de ce service, lesquels pâtissent de cette absence cruelle de pluridisciplinarité

**Les risques psycho sociaux préexistants, l'insécurité des personnels et des usagers sont à leur apogée.**

**La CGT PJJ revendique le recrutement des trois personnels absolument nécessaires aux missions de l'UEMO Nice-Ouest.**

**La CGT PJJ exige qu'une réponse immédiate de la DT soit apportée aux personnels et que ces derniers soient reçus en audience sans délai.**

**En l'absence de réponse sous huit jours, les agents se réservent la possibilité d'engager un mouvement de grève.**